

| Nombre de membres | | |
|------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Comité Syndical | En fonction | Qui ont pris part aux délibérations |
| 62 | 32 | 33 |

Date de la convocation
13 juin 2024

Numéro de la délibération
24-22

Objet de la Délibération

Amortissement des immobilisations



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 1^{er} juillet 2024
Et publication ou notification
Le 1^{er} juillet 2024

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures et trente minutes, le Comité Syndical, dûment convoqué le treize juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle l'Orée des Marronniers de Cercottes, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUIILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Miriane BONHOMMET (Sougy), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Eric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Denis PELÉ (Saint-Péravy-la-Colombe), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Bernadette BESNARD (Le Bardon), Christian ROUBALAY (suppléant de Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-Saint-André), Frédéric CUIILLERIER (Saint-Ay), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA - Rozières-en-Beauce), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Yohan CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE (Binas), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

A donné pouvoir : M. Jacques MESAS (Beaugency) à Yves FROISSART (Beaugency)

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Claude PELLETIER (Chevilly), Brigitte BLAIN (Chevilly)

Ainsi que : Hervé LEFEVRE (Maire de Rozières-en-Beauce), Dominique LANGER (Conseiller municipal à Meung-sur-Loire), Guillaume FROMENTIN (BL Evolution).

Vu le code de général des collectivités territoriales (CGCT),

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident de fixer la durée d'amortissement ainsi :

- Documents d'urbanisme et frais annexes : 10 ans
- Logiciel de comptabilité (cession des droits d'utilisation) : 2 ans
- Informatique : 5 ans
- Petit équipement informatique : 3 ans

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,

Frédéric CUIILLERIER
Président du
PETR Pays Loire Beauce

Marie-Paule DUMINIL
Secrétaire de séance

